

Association Culturelle Saint Clair

RAPPORT MORAL

Exercice 2018

Chers adhérents,

A l'occasion de la **4ème Assemblée Générale** de l'Association Culturelle Saint Clair, notre équipe est heureuse de vous accueillir pour vous présenter le bilan de l'année 2018 et les perspectives 2019.

Les missions de l'association

4 années que notre association a vu le jour ! Elle poursuit son chemin avec force et obstination, dynamisme et clairvoyance.

Créée le 12 mars 2015, l'ACSC poursuit ses activités en corrélation avec les missions définies dans ses statuts (modifiées lors de l'AG de Mars 2016), à savoir :

- . **l'organisation et l'encadrement de la manifestation artistique « *Artistes en Mai* »,**
- . **la promotion, en milieu rural, de l'Art dans toutes ses disciplines.**

Objectifs

Pour répondre à ses objectifs, l'Association Culturelle St Clair cherche à proposer aux Frémillons une offre artistique variée et diversifiée.

Maintenir une animation culturelle en milieu rural, dans une démarche active de rencontre des participants, de lien social, tel est notre souhait pour ne pas dire notre défi.

Nous privilégions la simplicité, l'authenticité et la convivialité. Ainsi, l'ACSC privilégie les dimensions humaine et relationnelle dans le cadre de ses actions.

Activités et manifestations

En accord avec l'objet statutaire et conformément aux orientations votées lors de la dernière A. Gale, nous organisons **une activité mensuelle** : « *les balades du petit patrimoine* » et si possible **2 manifestations annuelles**.

Même si les idées fourmillent, nous ne pouvons guère augmenter le nombre de manifestations car elles demandent un travail important d'anticipation et de préparation, notamment pour « *Artistes en Mai* », qui demande un investissement sur l'année.

Le bilan des activités effectuées en 2018 vous sera présenté dans **le rapport d'activités**, à savoir :

- la balade contée,
- la 8^{ème} édition d'Artistes en Mai,
- la séance cinéma.

[Au niveau financier](#), nous assurons le rapport dépenses/recettes avec un solde excédentaire.

Comme il vous sera expliqué dans le rapport financier, nous avons sollicité et obtenu des subventions de la part de la municipalité et du PNR.

Le format original de l'exposition AeM qui se distingue de celles existantes ds le Vexin, l'esprit et la démarche reconnus et appréciés sont les critères d'obtention de la subvention par le PNR. Elle nous permet d'acquérir du matériel mais surtout de développer l'offre aux visiteurs en terme d'animations et de conditions d'accueil des artistes.

Nous avons construit un partenariat avec la municipalité qui outre la subvention allouée pour le fonctionnement de l'ACSC nous aide sur un plan technique et logistique.

Que chacun de ses partenaires institutionnels soient remerciés pour leur aide et leur contribution.

Les subventions étant versées tardivement (Octobre pr le PNR), il nous faut des liquidités pour payer les créanciers en amont ; ce qui peut être un frein à nos dépenses immédiates.

[Orientations 2019](#)

Sauf si nous trouvons une animation peu onéreuse, et qui ne demande pas beaucoup d'investissement logistique et humain, nous souhaitons ne pas organiser de manifestations en 2019 afin de nous consacrer à la préparation d'AeM 2019 et poser les bases de l'organisation des 10 ans d'AeM, en 2020.

[Conclusion](#)

Voici en substance, l'essentiel des éléments que nous allons détailler au cours de cette soirée.

Nous présenterons et soumettrons à vos votes : le rapport d'activités, le rapport financier, les orientations et le tarif de la cotisation puis nous procéderons à l'élection des membres du CA puisque le mandat d'un des membres du CA arrive à son terme (3 ans), et 2 nlls candidatures se présentent à vos suffrages.

Les objectifs généraux de l'ACSC sont atteints et nous poursuivons nos efforts en ce sens pour développer l'offre et la qualité des manifestations tout comme nous nous attachons à maintenir la qualité relationnelle avec les adhérents et partenaires.

[Remerciements](#) :

Mais avant de vous présenter ces différents éléments, qu'il me soit permis de **remercier à titre personnel et comme présidente de l'ACSC, les membres du conseil d'administration** qui consacrent de leur temps personnel à la préparation et la réalisation des projets énoncés.

Une mention particulière à notre **webmaster** qui assure la mise à jour régulière du site de l'ACSC et assure la maintenance de nos outils informatique.

Je pense aussi **aux animateurs** qui participent à la réussite des événements proposés.

J'y associe tous **les bénévoles** qui viennent compléter notre petite équipe et répondent toujours présents lorsque nous sollicitons leur aide et leur intervention le moment venu.

Je remercie **la municipalité** pour sa collaboration, la mise à disposition des locaux et le prêt du matériel ainsi que l'aide de l'employé communal

Je n'oublie pas **les enfants et les enseignants de l'école** de Frémainville qui s'inscrivent dans les différents projets proposés par l'ACSC.

Mais bien sûr, l'association ne pourrait fonctionner sans le **soutien de ses adhérents qui nous accordent leur confiance** et se rallient à notre volonté de dynamiser le village.

Au nom de l'équipe de l'ACSC, j'adresse mes chaleureux remerciements et toute ma reconnaissance à tous ceux : adhérents, bénévoles, partenaires qui nous témoignent leur confiance et leur solidarité.

Sachez que votre engagement est infiniment précieux.

L'assemblée générale

Comme les textes le soulignent, pour la présentation de l'exercice 2018, seuls les adhérents de 2018 ont une voix délibérative ; les adhérents des années précédentes ou non adhérents n'ont qu'une voix consultative mais sont les bienvenus.

La présidente
Y. Guiloineau